

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 11

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA TOUTE JEUNE FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS SUISSES A PARIS

C'est en présence de deux membres d'honneur, notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, et notre consul, M. Marcel Guélat, de presque tous les membres représentant les sociétés suisses de Paris, et de cinq membres associés, que s'est déroulée, dans l'un des salons de l'Hôtel du Pavillon, la première Assemblée générale de la Fédération des Sociétés suisses de Paris. Séance solennelle, digne, objective, chacun étant conscient de l'importance qu'il convenait de donner à cette première manifestation présidée par M. Robert Vaucher. Dans son allocution, il devait rappeler brièvement les différentes activités de la première année de la Fédération qui ont été signalées au fur et à mesure dans les colonnes du *Messenger* et sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Il souligna une fois de plus la question des rapports des jeunes Suisses avec la mère Patrie et avec nos diverses sociétés suisses de France, thème du Congrès de Schaffhouse. A ce sujet, il regretta vivement que « lors des Congrès des Suisses de l'étranger, le conseiller fédéral, de service ce jour-là, arrive régulièrement avec son discours dactylographié en poche. Il ne trouve jamais le temps de répondre aux questions que les Suisses, venus de tous les azimuts, qui ont fait parfois de longs voyages pour venir exprimer leurs vœux et leurs desideratas, ont posé quelques heures avant qu'il ne prenne la parole. Ce fut le cas à Lugano l'an dernier et à Schaffhouse cette année. Il faudrait, et je compte bien le faire lors de la prochaine séance de la Commission des Suisses de l'étranger, en mai prochain à Berne, soulever la question d'une coopération plus positive et plus effective entre les Suisses de l'intérieur et de l'extérieur. »

Avec beaucoup d'objectivité, en ce qui concerne l'attitude du Groupe d'Etudes helvétiques, il devait déclarer :

Peu après le Congrès de Lyon, le Groupe d'Etudes helvétiques, qui ne digérait pas la défaite de son candidat, fit publier dans la presse suisse, sous des titres qui n'avaient aucun rapport avec la réalité des choses, des articles intitulés : « Suisses de Paris, rupture », « La Cinquième Suisse de Paris : assez de folklore », « Malaise au Congrès des Suisses de France qui s'est tenu à Lyon », « En n'élisant pas leur meilleur délégué à la Commission des Suisses de l'étranger, nos compatriotes se sont montrés partisans de l'immobilisme », ou encore : « Inquiétant manque de maturité civique chez les Suisses de Paris ».

Nous n'avons pas jugé utile de répondre par la presse à ces attaques ni à celle qui parut le 14 août dernier à la « Tribune de Genève » à la veille du Congrès de Schaffhouse, avec un titre énorme sur cinq lignes disant : « Après une scission chez les Suisses de France, le Groupe d'Etudes helvétiques se

bat contre les tenants du tir et de la gymnastique pour que les Suisses de l'étranger soient des citoyens à part entière ».

Comme Président de la Société suisse de Tir de Paris, je n'ai pas jusqu'ici constaté l'existence de cette bataille. En tout cas, si des coups ont été tirés, ils sont tous arrivés hors de cible. Dans notre dernier Comité, il y a quelques jours, nous avons admis huit nouveaux jeunes membres qui auraient été bien étonnés si on leur avait dit que l'on se battait contre leurs aînés pour qu'ils deviennent des citoyens à part entière.

Comme le fit remarquer le Président des Suisses de France, M. Paul Gruaz, les élections ont été faites dans le plus pur style démocratique et absolument conformes aux statuts de l'Union. L'Union des Suisses de France tient à préciser que plus de 35.000 compatriotes sont rattachés à cette Union et que le Groupe d'Etudes helvétiques ne compte qu'une trentaine d'adhérents.

La Fédération des Sociétés suisses de Paris ne se laissera pas reprocher son manque de civisme. Elle a organisé, le 30 juin, dans le magnifique parc de l'Ecole du Montcel, à Jouy-en-Josas, notre fête nationale sous la présidence effective de notre ambassadeur, et son succès fut complet. Nul ne se doutait que le groupuscule d'Etudes helvétiques n'avait pas jugé digne de son civisme de venir célébrer avec notre communauté notre 1^{er} août, le dernier dimanche de juin, selon la tradition parisienne, et de mettre en vigueur notre devise nationale : « Un pour tous, tous pour un. »

En terminant, notre Président se déclara optimiste pour l'avenir de la Communauté helvétique de Paris.

La construction de l'hôpital a commencé, récompense de tous ceux qui, depuis vingt ans, inlassablement, ont versé leur obole, et la création d'une Maison suisse est annoncée grâce à l'Office national suisse du Tourisme.

Indiscutablement, le dynamisme montré par notre toute jeune Fédération est une preuve de vitalité et un signe de jeunesse de toutes nos sociétés suisses de Paris.

L'ambassadeur, M. Pierre Dupont, se montra particulièrement heureux du résultat d'une année d'activité, et optimiste lui aussi quant à l'avenir.

Les comptes furent approuvés, et avant de se séparer chacun but à l'amitié franco-suisse.

S.

LES ARTS

DATE A RETENIR

— Les samedi 30 novembre, de 15 heures à 19 heures, et dimanche 1^{er} décembre 1968, de 10 heures à 18 heures, à l'Ambassade, exposition des œuvres des membres de la Section de Paris de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

Nous rappelons à nos lecteurs et abonnés que la souscription pour le recueil de gravures des artistes suisses sera exceptionnellement ouverte pendant ces deux jours à l'Ambassade.